



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 décembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Novembre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 décembre 2001

**Mise à disposition d'équipements de la Ville de NIORT en vue
d'une utilisation partagée - convention entre la C.A.N. et la Ville de
NIORT**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme
Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme
Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Jean-Louis EPPLIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 décembre 2001

DELIBERATION D2014332001

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Mise à disposition d'équipements de la Ville de NIORT en vue
d'une utilisation partagée - convention entre la C.A.N. et la Ville
de NIORT**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,

Il peut résulter de la nature des compétences transférées à la C.A.N. ou de la configuration des équipements selon le cas, une utilisation de certains équipements municipaux pour partie pour l'exercice des compétences de la C.A.N. et pour partie pour celles de la commune propriétaire.

Il convient alors de prévoir la mise en place de conventions de mise à disposition opérant une répartition des coûts de fonctionnement (consommations électriques) de l'équipement entre la commune et la C.A.N.

Les équipements de la Ville de NIORT listés ci-après répondent à ces conditions particulières :

- un local pour installation d'un appareil de mesure de la qualité de l'air au groupe scolaire Jean Zay,
- un local pour installation d'un appareil de mesure de la qualité de l'air à l'ex-école Jules Ferry - 2 rue Pluviault.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à souscrire avec la Ville de NIORT pour chacun de ces équipements.

(Bernard BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)